

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire

**le lundi 4 décembre 2023 à 19 h 15
à la salle du Conseil située
au 1, boulevard du Frère-André, à Mont-Saint-Grégoire**

durant laquelle le Conseil procédera à :

- **L'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024;**
- **L'adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.**

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026.

Donné à Mont-Saint-Grégoire ce 9^e jour du mois de novembre 2023.



Manon Donais, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Pier Noiseux, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, domiciliée à Rougemont, atteste avoir publié, sous mon serment d'office, l'avis public ci-joint relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2024, en l'affichant à l'intérieur du bureau municipal ainsi qu'à l'église le 9 novembre 2023 entre 16h30 et 16h40.

En foi de quoi j'ai signé à Mont-Saint-Grégoire, ce 9^e jour de novembre 2023.



Marie-Pier Noiseux
Greffière-trésorière adjointe